

-B-

Voici la liste des organisations qui selon nous devraient être invitées à une consultation particulière sur la *Loi modifiant le régime de santé et de sécurité au travail pour accorder une plus grande protection à certaines domestiques* :

Le Centre des travailleurs et travailleuses immigrantes;
L'Association des femmes philippines du Québec (PINAY);
L'Association des aides familiales du Québec;
L'Union des travailleurs et travailleuses accidentées de Montréal;
La Fédération des travailleurs du Québec;
La Confédération des syndicats nationaux;
La Centrale des syndicats du Québec;
La Fédération des femmes du Québec;
L'R des centres de femmes;
La Commission des droits de la personnes et des droits de la jeunesse;
Le Conseil du statut de la femme.

Déposé par M. Kadhir

P.L. 110

